

Master 2 Gouvernance de projets de développement durable au sud

Responsable pédagogique : Delphine Placidi-Frot

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
			Session 1	Session 2	
Semestre 3	30				10/20
Enseignements fondamentaux					
Sociologie politique du développement durable	3	25	ET	ET	7/20
Economie politique du développement durable	3	25	ET	ET	7/20
Droits humains, droit du développement et droits de la reconnaissance	3	25	ET	ET	7/20
Droit de l'environnement : quels défis au Sud ?	3	25	ET	ET	7/20
Enseignements professionnels					
Insertion des projets dans les politiques de développement	3	20	ECl		7/20
Identification, conception et faisabilité du projet	3	20	ECl		7/20
Aspects institutionnels de l'évaluation de projets	3	20	ECl		7/20
Aspects économiques et financiers de l'évaluation de projets	3	20	ECl		7/20
Gestion informatisée de projet	3	15	ECl		7/20
Cadre juridique, ressources humaines et mise en œuvre du projet	3	20	ECl		7/20
Semestre 4	30				10/20
Enseignements méthodologiques					
Anglais du développement durable (<i>sustainable development issues</i>)	2	20	ECl		7/20
Mise à niveau en droit, écologie et économie	1	45	VSN	VSN	7/20
Méthodologie	2	15	ECl		7/20
Enseignements d'ouverture					
Action internationale des collectivités locales	3	15	ECl		7/20
Lobbying et plaidoyer, l'influence des acteurs privés dans les secteurs de l'environnement et du développement	3	15	ECl		7/20
Rencontres autour du développement durable au Sud	1	10	VSN	VSN	7/20
Enjeux de coopération Sud/Sud	3	15	ECl		7/20
Insertion professionnelle					
Stage de 4 à 6 mois dans un pays du Sud et mémoire	15		Mémoire/ Soutenance	Mémoire/ Soutenance	10/20
Total annuel	60				

Master 2 Gouvernance de projets de développement durable au sud

Responsable pédagogique : Delphine Placidi-Frot

Modalités de contrôle des connaissances

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

VSN : Validation sans note

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Les 2 semestres doivent être validés (« Admis »), sans compensation entre les semestres.
- La compensation des UE est possible au sein de chaque semestre.
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (Accès aux services numériques et adresse mail « Paris-Saclay ») via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site :<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant